Zeitschrift: Film : revue suisse de cinéma
Herausgeber: Fondation Ciné-Communication
Band: - (2000)
Heft: 6

Artikel: Les complexes du multiplexe
Autor: Maire, Frédéric
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-932540

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les complexes du multiplexe

Métrociné s'est vendu à Europlex Cinémas pour mieux développer ses multiplexes. De nombreux «mégaplexes» n'attendent que le moment de voir le jour en Suisse. Et face aux premiers chiffres du nouveau multisalles de Balexert, les autres exploitants restent perplexes. C'est que l'affaire est plutôt complexe!

Par Frédéric Maire

Qu'on l'appelle multiplexe, mégaplexe, multisalles ou multicinémas, le credo est toujours le même: réunir le plus grand nombre de salles de cinéma en un unique espace: par souci de rationalisation et d'efficacité, l'on cherche ainsi à diminuer charges et personnel. Aux spectateurs, il est offert le meilleur confort (bon son, belles images, fauteuils moelleux) et une programmation diversifiée censée intéresser le plus large public possible. La clientèle potentielle est aussi attirée par toute une panoplie d'activités annexes: bars, *cybercafés*, magasins, salons de jeux, discothèques, etc... Le principe commercial du «méga-multi-chose» est simple: le client doit rester captif et dépenser, en ce même lieu, un maximum d'argent.

Répartition équitable

Ce principe de *mall* à l'américaine a été inauguré en Europe par le Kinépolis de Bruxelles; il vient à peine de s'implanter en Suisse romande avec Ciné-Villages, intégré dans le centre commercial de Balexert à Genève. Plusieurs autres projets sont en cours du côté de Lausanne, Sion, Fribourg et ailleurs.

Craignant là une dure concurrence, de nombreux «professionnels de la profession» poussent des cris d'agonie et prophétisent à terme la mort du cinéma (comprenez: de leur salle) vu la taille de ces machins. Il est impératif de légiférer, affirment-ils; ce qui, pour certains, signifie «interdire»... Pour les complexes, *dura lex, sed lex*!

Partant, tentons d'éviter l'anarchie – nous sommes en Suisse, ne l'oublions pas! –, en imposant certaines règles. Il convient par exemple que les multisalles ne puissent accaparer plusieurs copies du même *blockbuster*. Comme dans le domaine de la politique d'urbanisme, il sagit de planifier et de gérer à long terme ce genre de constructions qui influent sur la vie même d'une cité. Mais il faut savoir raison garder et ne pas faire, à tort, un «complexe du multiplexe».

Car le public n'est pas idiot. Il veut aller au cinéma là où il trouvera les films qu'il veut voir au meilleur rapport qualité-prix. Si les salles qui s'inquiètent d'une nouvelle concurrence offrent de bonnes conditions, elles n'ont pas forcément du souci à se faire.

A entendre certains, des hordes de jeunes clients vont fuir les centres urbains pour s'engouffrer dans ces multiplexes où le parking est gratuit et le choix plus grand que dans un cinéma traditionnel.

Pourtant, là non plus, le public n'est pas dupe: qu'irait-il faire dans un centre commercial désert si, après une bonne toile, il n'y a là ni ambiance ni *fun*? Ce public préfèrera sans doute une bonne salle du centre-ville qui lui permettra, en sortant, de retrouver les siens.

Complexe des villes, complexe des champs

Hors des villes, les multiplexes pourraient par contre attirer un autre public, à fort pouvoir d'achat... Tout Helvète qui a élu domicile à la campagne a dû, question cinéma, se serrer la ceinture: pas de grand écran à moins de 20 kilomètres à la ronde.

Aller en ville? Vous n'y pensez pas! Il faut prendre sa voiture, pénétrer dans la cité, chercher une place de parc. Quant aux transports publics, passe encore pour l'aller... mais pour rentrer un peu tard, après un petit verre, tintin! Donc, le cinéphile des campagnes, par nature un peu paresseux, a choisi la solution la plus simple: vidéo, vidéo, vidéo.

L'émergence soudaine d'une multisalle au milieu de ces zones cinématographiquement délaissées pourrait alors redonner le goût du grand écran à tous ceux qui ne prêchent plus que par le petit. A la condition expresse qu'il y ait beaucoup de places de parc...!

Intelligemment planifiée, subtilement dosée, commercialement réussie, l'implantation des multiplexes en Suisse pourrait attirer un *nouveau* public, et donc se révéler bénéfique pour le cinéma tout entier. Davantage de spectateurs, donc d'argent, et (rêvons un peu!) de films produits ici...